

Services de transport

15.1

Nouvelles enquêtes sur le transport par eau

15.1.1

En raison de la taille, de la situation géographique et de la dépendance du Canada vis-à-vis du commerce, le transport par eau a toujours joué un rôle prépondérant dans l'ensemble du système économique. Historiquement, les premières industries du pays se sont développées grâce à l'accès facile au transport par eau. Aujourd'hui encore, le transport par eau demeure un moyen relativement peu coûteux et facile de transporter les matières brutes et les biens de consommation. On trouvera à la section 15.4 une vue d'ensemble du transport par eau au Canada.

Au début des années 70, la Division des transports et des communications de Statistique Canada a élaboré une enquête générale et précise pour remplacer le Rapport annuel sur le transport par eau qui pendant plus de 30 ans a fourni des données sur le transport par eau au Canada. La feuille des données du transport par eau de 1974 a créé un nouveau point de repère statistique pour l'industrie du transport par eau. Les statistiques couvrant les années 1974 et 1975 fondées sur la feuille des données et sur une enquête révisée révèlent un niveau beaucoup plus élevé d'activité dans ce secteur que ne l'avaient indiqué les méthodes d'enquête antérieures.

En 1975, le transport par eau a procuré des recettes de \$1.231 milliard à 560 transporteurs pour compte d'autrui, transporteurs privés et transporteurs touristiques au Canada, comparativement à \$1.215 milliard en 1974 pour 587 transporteurs. La majeure partie des recettes réalisées en 1975, soit \$1.128 milliard, a été produite par 485 transporteurs pour compte d'autrui représentant l'industrie du transport par eau pour compte d'autrui; en 1974, 512 transporteurs pour compte d'autrui figuraient pour \$1.142 milliard. Les activités de 50 transporteurs privés ont compté pour \$100.6 millions en 1975 contre \$71 millions réalisés par 54 transporteurs privés l'année précédente. Les transporteurs touristiques justifiaient du reste des recettes.

En 1975, les 560 transporteurs avaient à leur service 20,082 membres d'équipage dont les salaires représentaient un montant total de \$278.9 millions. A titre de comparaison, en 1974, 587 transporteurs comptaient 20,054 membres d'équipage et avaient une masse salariale de \$244.4 millions.

Promotion et réglementation par le gouvernement

15.1.2

Le rôle du gouvernement fédéral dans l'expansion des services de transport est double. Il s'occupe d'abord de promotion, en vue d'assurer la croissance et le développement de moyens de transport adaptés aux besoins, et ensuite de réglementation, économique d'une part dans le cas des tarifs et des services, technique d'autre part pour satisfaire aux normes de sécurité. La première catégorie comprend la construction de canaux depuis l'époque de la Confédération jusqu'à la Voie maritime du Saint-Laurent, l'appui financier accordé aux sociétés de chemins de fer pour leur expansion et la prolongation des voies d'embranchement, la création d'Air Canada, les investissements dans les aéroports et installations aéronautiques et la construction de la Transcanadienne.

Transports Canada (le ministère des Transports) est une structure intégrée englobant des administrations et des sociétés de la Couronne ayant divers degrés d'autonomie, et des organismes distincts chargés du développement et de la réglementation économiques. Comme il est mentionné à l'Appendice I de cet ouvrage, cela comprend le personnel de l'administration centrale et trois grandes administrations: l'Administration canadienne des transports maritimes, l'Administration canadienne des transports aériens et l'Administration canadienne des transports de surface. La Direction générale des transports dans l'Arctique travaille de concert avec d'autres organismes s'occupant des problèmes de transport dans le Nord. Le Centre de recherche et de développement constitue un point de convergence au niveau national pour ce qui concerne les changements technologiques et l'évolution des transports. La Commission